

Maroc : Mais où est passée la direction des Affaires de la migration après le remaniement ?

17/10/2019 | Si le remaniement gouvernemental ne s'est pas fait sans douleur, il a également provoqué la disparition de plusieurs départements. C'est le cas des Affaires de la migration, qui laisse plusieurs personnes, dont ses fonctionnaires, perplexes et dans le flou.

A l'occasion d'un remaniement gouvernemental, un ministère peut subir un sort équivalent d'un avion entrant dans le triangle des Bermudes. S'il sort des radars, difficile de savoir si sa disparition est passagère ou définitive. Les fonctionnaires, à l'instar des passagers, se demandent jusqu'à aujourd'hui, dans quel ministère et sous quels cieux ils vont finir.

Le cas le plus médiatisé est sans doute celui du département de la Communication, suite à un sit-in de ses fonctionnaires. Rattaché, depuis les premières années du mandat du gouvernement El Othmani au ministère de la Culture, il fait désormais l'objet de spéculations, tout comme d'autres départements. En effet, il semble que le ministère délégué chargé des MRE se soit séparé de sa direction des Affaires de

la migration, qui ne figure plus, du moins, dans sa nouvelle appellation.

Les fonctionnaires dans un flou total

En avril 2017, lors de la présentation du cabinet El Othmani I, le ministère délégué sous la direction d'Abdelkrim Benatiq avait en charge à la fois les Marocains résidant à l'étranger et les Affaires de la migration. Ce dernier «bénéficiait d'une sorte d'autonomie vis-à-vis du ministère des Affaires étrangères», nous précise une source bien informée.

Mais avec l'annonce du nouveau cabinet, Nezha El Ouafi vient remplacer l'USFPiste à la tête d'un ministère délégué en charge des Marocains résidant à l'étranger uniquement. La nouvelle dénomination induit logiquement une «disparition» des affaires de la migration, mais personne au sein du ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des MRE n'a pu le confirmer ou l'infirmer. Certains ont été même étonnés de notre question qu'ils ne se sont jamais posée.

Même au sein département de Nezha El Ouafi, le flou demeure sur le sort de cette direction. «La ministre vient d'arriver et nous découvrons tous les nouvelles attributions du ministère», nous répond-t-on, presque une semaine après le remaniement ministériel. Contactée par notre rédaction ce jeudi, la ministre n'a quant à elle pas répondu à nos sollicitations.

Une carte diplomatique qui échappera à la diplomatie ?

Une autre source au sein de la direction de la Migration,

dirigée jusque-là par Ahmed Askim, conforte nos doutes. «Personne au sein de la direction ne sait si nous restons avec le ministère chargé des MRE ou si nous serons rattachés à un autre ministère. Personne n'est en mesure de répondre», nous déclare-t-elle, spontanément.

Pourtant, cette direction reste stratégique pour un pays ayant fait de la migration un joker diplomatique ces dernières années. D'un pays de transit, la transformation en une terre d'accueil a permis au Maroc de capitaliser sur son expérience pour devenir une référence sur le continent. Avec les deux campagnes de régularisation entreprises aux profits de migrants irréguliers, le Maroc s'est aussi érigé en pays modèle pour la gestion des questions migratoires, ce qui lui a valu notamment une distinction au sein de l'Union africaine. D'ailleurs, c'est à la faveur de cette bonne réputation que le royaume accueillera l'Observatoire africain des migrations. Difficile ainsi de concevoir que cette carte diplomatique pourrait échapper finalement à la diplomatie.

Finalement, une source mieux informée laisse entrevoir une échéance pour enfin être fixé : «Nous saurons fixés lors de la publication, dans le Bulletin officiel du royaume, des attributions de chaque ministère. Les ministres découvriront alors ce qui relève de leurs compétences, ce qu'ils ont perdu pour certains et ce qu'ils ont pu gagner pour d'autres...»

...Source :
<https://www.yabiladi.com/articles/details>

[/84550/maroc-mais-passee-direction-affaires.html](#)